



Avis aux organisations participantes et aux membres

Le 24 mars 2011

2011-023

AVIS SUR LES FACTURES RELATIVES À LA NÉGOCIATION SUR ACTIONS – TPS / TVH EXEMPTION

À compter du 1 février 2011, la TPS/TVH n'est plus appliquée à tous les frais d'exécution des ordres de négociation¹ à la Bourse de Toronto (« TSX ») et/ou la Bourse de croissance TSX (« TSXV »). Ce changement se reflète sur le montant de TSX/TSXV indiqué sur la facture de février de chaque participant distribuée le 10 mars 2011, date à laquelle l'avis de ce changement a été fourni aux destinataires des factures.

La décision de ne plus appliquer la TPS/TVH a été prise en réponse à la nouvelle règle de l'ARC portant spécifiquement sur les frais d'exécution des ordres de négociation d'Alpha ATS L.P87.68 Tm [(.)] TJ ET Q q BT /F

À propos de Groupe TMX (TSX-X)

Les filiales clés du Groupe TMX exploitent des marchés au comptant et de produits dérivés pour diverses catégories d'actifs dont les actions, les titres à revenu fixe et les produits de l'énergie. La Bourse de Toronto, la Bourse de croissance TSX, la Bourse de Montréal, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés, la Natural Gas Exchange, la Boston Options Exchange (BOX), Shorcan, Equicom et d'autres sociétés du Groupe TMX offrent des services d'inscription boursières, des espaces de négociation, des services de compensation, des produits de données et d'autres services à la communauté financière mondiale. Groupe TMX a son siège social à Toronto et exploite des bureaux à travers le Canada (Montréal, Calgary et Vancouver), dans les marchés clés aux É.-U. (Houston, Boston et Chicago) ainsi qu'à Londres. Pour plus de renseignements sur Groupe TMX, visitez notre site Web au www.tmx.com

Une version anglaise de cet avis est disponible sur notre site Web à l'adresse www.tmx.com. An English version of this notice is available on our web site at www.tmx.com.

ⁱ Le Groupe TMX continuera d'appliquer la TPS/TVH sur tous les frais de demande et les frais mensuels d'accès. Ce changement ne s'applique pas à tous les autres produits ou services fournis par le 1(1)163 et 63 eo